



SCOUTS[®]
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout
Всемирная Организация Скаутского Движения
Organización Mundial del Movimiento Scout
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

Graphic Design

Auteur: Vanessa Von der Muhll
Enregistré depuis: www.scout.org

Lancée le 1er Octobre 2006, la nouvelle marque du Scoutisme Mondial inclut ces éléments importants:

L'emblème du Scoutisme mondial

Il a été créé par Baden-Powell. Sur les anciennes cartes géographiques, la fleur-de-lys indiquait le Nord. L'emblème rappelle aux Scouts qu'ils doivent être aussi fiables qu'une boussole, respecter les idéaux du Scoutisme afin de trouver leur chemin dans la vie.

Les trois pointes symbolisent les trois devoirs: Envers Dieu, envers soi-même, envers les autres. Les deux étoiles représentent la vérité et la connaissance, et leurs dix branches les dix articles de la Loi scout.

Notre couleur

L'emblème est blanc sur fond violet. En héraldique, le blanc représente la pureté, et le violet indique la responsabilité et l'aide apportée aux autres.

La corde

La corde nouée par un noeud plat est le symbole d'unité et de fraternité du Mouvement dans le monde: de même qu'il est impossible de défaire un noeud plat, le Mouvement reste uni tout en se développant.

Notre logo de marque

Ce logo de marque se compose de l'Emblème du Scoutisme mondial, du mot "Scouts" et de la vision du Mouvement "Créer un monde meilleur". Il s'applique sur toutes les activités du Scoutisme mondial dans des conditions précises d'utilisation et de protection.

La marque du Scoutisme mondial est sociale, car elle signe une action qui vise à "Créer un monde meilleur".

Protection

Ce logo est protégé par les traités internationaux sur la protection des marques. Ne pas respecter cette protection est un acte de piratage. Il appartient aux Scouts de le protéger de tout abus de duplication et d'utilisation à des fins commerciales qui ne seraient pas autorisées, ou d'utilisations contraires aux valeurs du Mouvement.

Pour des informations détaillées concernant la Protection de la Marque, veuillez vous référer à la page suivante: [Protection de la Marque.](#)